

Les bibliothèques se cachent pour mourir

AMANDINE WALLON

AMANDINE PLUCHET

COLETTE GRAVIER

MADELEINE GEROUDET

ALBANE LEJEUNE

Élèves conservateurs à l'Enssib (DCB 21).

● Il a été demandé à chaque auteur de rassembler dans sa contribution l'ensemble des arguments à charge ou à décharge sur le sujet considéré. En l'occurrence, il convient de lire ce texte en regard de : « Au loin s'en vont les bibliothèques », p. 6-14.

« **A** quoi sert une bibliothèque quand l'information est partout ?¹ », interroge André-Pierre Syren, président de l'ADBGV², dans un article du *Monde*. Dans un contexte où les bibliothèques déploient beaucoup d'énergie pour définir leur place dans un monde en constante évolution, la question peut paraître provocante. Et pourtant il faut bien l'admettre : si l'information est partout, alors la bibliothèque ne sert plus à rien.

De fait, les bibliothécaires sont les derniers à croire au futur de leurs institutions. Enthousiasmés, aveuglés par les nouvelles constructions de bibliothèques, ils ne se méfient en rien. Deux bibliothécaires israéliennes, Snunith Shoham et Israela Yablonka, relèvent ainsi dans une enquête que, si les professionnels des bibliothèques ne doutent pas de l'avenir, les sociologues font preuve de moins de naïveté : « Les sociologues émettent des doutes sur l'importance des missions d'une bibliothèque et croient que ces fonctions vont peu à peu diminuer jusqu'à ce que, dans le futur, la bibliothèque cesse d'être une entité indépendante et fonctionne uniquement comme une annexe ou une dépendance de musées, de centres culturels ou d'autres institutions similaires³. »

1. André-Pierre Syren, cité par Pascale Krémer, « Ma médiathèque mute », *Le Monde*, rubrique Cultures et idées, 21 janvier 2012.

2. Association des directrices et directeurs des bibliothèques municipales et des groupements intercommunaux des villes de France : www.adbgv.asso.fr

3. Snunith Shoham et Israela Yablonka, « Monumental library buildings in the Internet era: the future of public libraries », *Ifla Journal*, 2008, n° 34 (3), p. 277.

Sauf mention contraire, les traductions sont des auteurs (Ndlr).

La bibliothèque va-t-elle progressivement disparaître ? Le débat n'est pas nouveau : il agite la profession depuis longtemps déjà. Au fil des conversations, des conférences et des articles, les arguments porteurs d'espoir pour les bibliothèques s'accumulent. Parmi ces arguments, nous en avons conservé neuf : à charge pour nous de les déconstruire et de démontrer ainsi, renversant l'adage populaire, que le verre à moitié plein peut aussi être à moitié vide !

Tant qu'il y aura des collections, il y aura des bibliothèques

Le livre papier n'est pas mort : les bibliothèques ont encore de beaux jours devant elles

« L'avenir des bibliothèques est, pour beaucoup, étroitement lié à celui des livres et de l'édition⁴ », écrit Michael A. Keller, directeur général de la bibliothèque de Stanford. Si le livre papier vient à disparaître, la bibliothèque s'en ira par le même chemin. Avec l'échec des premières liseuses électroniques et le décollage tardif des ventes de livres numériques, il a longtemps été possible de considérer cette hypothèse comme de la science-fiction. Aujourd'hui cependant, les chiffres parlent d'eux-mêmes : aux États-Unis, où la révolution numérique semble avoir un temps d'avance, le taux de pénétration des e-books atteint désormais

4. Michael A. Keller, « L'avenir des livres, des bibliothèques de recherche et de l'édition intellectuelle : spéculations d'un praticien », *BBF*, 2011, n° 6, p. 6-26. En ligne : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2011-06-0006-001>

* Le titre de cet article est d'après *Les oiseaux se cachent pour mourir*, de Colleen McCullough, originellement publié en français chez Belfond.

20 %⁵. Dans le même temps, selon l'Association of American Publishers (AAP), la vente de livres papier a chuté de 20 % en 2011⁶. Selon l'historien du livre Lucien X. Polastron, on s'achemine lentement vers leur disparition : « *Le livre papier va peu à peu cesser d'être fabriqué [...]. En 2100, on racontera aux étudiants que cela intéresse le processus ahurissant qui consistait à déforester le Morvan puis l'Amazonie [...], faire tourner des usines qui furent les plus complexes jamais construites [...], pour produire une feuille [...] afin d'alimenter des imprimeries pleines de machines à la Charlot d'où des palettes de livres d'une tonne étaient transportées chez des stockeurs, puis des grossistes, qui envoyaient les nouveautés à un libraire*⁷. »

Trop coûteux, trop compliqué à diffuser, le livre papier sera bientôt dépassé. Le secteur commercial en prend acte, à l'image d'Ikea qui choisit en septembre 2011 de repenser un de ses produits phare, la bibliothèque Billy : « *Le livre ne fait plus partie du mode de vie du consommateur*⁸. » L'étagère destinée à accueillir des livres a vécu, vive la « bibelothèque⁹ », l'étagère pour objets décoratifs ! Et dans un monde sans étagères de livres, à quoi peut donc servir une bibliothèque ?

C'est un fait : tous les contenus seront bientôt accessibles sur internet, et ce ne sont même pas les bibliothèques qui les ont mis à disposition, mais une entreprise privée dont plus personne n'ignore le nom. Google contribue

fortement à l'obsolescence des bibliothèques en offrant « *en ligne tant de titres qu'aucun lecteur (ou chercheur) ne se déplacera plus pour lire*¹⁰. »

Une réalité lointaine ? Dans son *Enquête sur les pratiques culturelles des Français*, qui date déjà de 2008, Olivier Donnat signale la stagnation de la fréquentation des bibliothèques et la relie en partie au « *phénomène de diffusion de l'internet dans les foyers*¹¹. » Cette tendance est confirmée par le discours des élus et des citoyens. « *Je ne mets plus les pieds en bibliothèque* », déclare le philosophe Michel Serres dans un entretien à *Libération*¹². « *Je crois que les bibliothèques sont en train de devenir des dinosaures avec Internet*¹³. » ajoute une opposante à un projet de financement d'une bibliothèque à Mesa County (Colorado) : « *Quel sens cela a-t-il de continuer à financer la construction de bibliothèques à l'heure de la dématérialisation du son, de l'image et même des livres que l'on peut aujourd'hui télécharger*¹⁴. », questionne, en 2008, Pierre Bédier, alors président du conseil général des Yvelines. Les professionnels eux-mêmes observent la situation avec inquiétude : « *Tous [les directeurs de bibliothèques publiques] craignent, dans un proche avenir, de voir leurs bibliothèques dépassées, inutiles*¹⁵. »

Pour Michel Serres, elles le sont déjà : « *On a construit la Grande Bibliothèque au moment où l'on inventait Internet ! Ces grandes tours sur la Seine me font penser à l'observatoire qu'avaient fait construire les maharajahs à côté de Delhi, alors que Galilée, exactement à la même époque, mettait au point la lunette*

*astronomique. Aujourd'hui, il n'y a que des singes dans l'observatoire indien. Un jour, il n'y aura plus que des singes à la Grande Bibliothèque*¹⁶. »

En somme, l'institution se poursuit alors même que sa perte de sens est engagée. À la suite de l'écrivain Yann Moix, on peut ainsi s'interroger : « *Pourquoi continuer à matérialiser le lieu même de la dématérialisation* ?¹⁷ »

Les bibliothèques ont vocation à conserver les collections papier qu'elles ont constituées au fil des années

Quand bien même tous les contenus disponibles sur papier deviendraient accessibles sur internet, il faudra néanmoins continuer à conserver des collections papier. Volatile par essence, le fichier numérique devrait continuer à doubler avec son cousin de papier. Mais le défaut de pérennité du document numérique n'est pas une fatalité : les projets menés par le Cines (Centre informatique national de l'enseignement supérieur) et la BnF permettent déjà d'envisager une réponse à cet enjeu majeur de la conservation : « *[SPAR] effectuée de multiples copies des objets numériques et assure une surveillance continue de l'état des équipements et des médias d'enregistrement des fichiers permettant d'anticiper les recopies avant la perte définitive*¹⁸. »

Une fois résolu le problème de la conservation des documents numériques, comment parviendra-t-on à justifier le maintien à grands frais de collections papier redondantes ? « *Collections physiques et collections numériques vont-elles doubler ici ? Cela ne paraît pas raisonnable. Pourquoi continuer à conserver et à servir des collections physiques, si elles ne donnent accès à rien de plus que la version électronique [...] ? [...] Dans beaucoup de cas locaux, l'arti-*

5. Chiffres pour 2011, cités par Giovanni Bonfanti, Edoardo Bottai et Marco Ferrario : « *Do readers dream of electronic books ?* » : www.slideshare.net/IfBookThen/do-readers-dream-of-electronic-books

6. Chiffres cités par Jean-Romain Blanc, « *Les ventes de livres papier en chute libre aux États-Unis* », *ActualLitté* : www.actualitte.com/actualite/monde-edition/international/les-ventes-de-livres-papier-en-chute-libre-aux-etats-unis-31716.htm

7. Lucien X. Polastron, *Livres en feu*, Paris, Gallimard, 2009, p. 380.

8. Informations de l'hebdomadaire *The Economist*, reprises en français dans « *Ikea anticipe la fin des bibliothèques* » : www.buzz-litteraire.com/post/2011/09/17/1829-ikea-anticipe-la-fin-des-bibliotheques

9. Selon le mot des conservateurs de la promotion Boris Vian, « *Quarante-deux idées saugrenues pour les bibliothèques* », *L'arrache-pages*, 29 janvier 2012 : www.dcb2oborisvian.fr/spip.php?article107

10. Lucien X. Polastron, *op. cit.*, p. 391.

11. Olivier Donnat, *Les pratiques culturelles des Français à l'ère numérique : enquête 2008*, Paris, La Découverte/Ministère de la Culture et de la Communication, 2009, p. 176.

12. Michel Serres, « *Petite poucette : la génération mutante* », *Libération*, 3 septembre 2011 : www.liberation.fr/culture/01012357658-petite-poucette-la-generation-mutante

13. Citée par Anne-Marie Bertrand, « *Bibliothèques dans la brume : images et représentations* », *Horizon 2019 : bibliothèques en prospective*, Villeurbanne, Presses de l'Enssib, 2011, p. 107-108.

14. Pierre Bédier, « *Nous allons bâtir des numéroteques* », *Le Parisien*, 15 septembre 2008 : www.leparisien.fr/yvelines-78/nous-allons-batir-des-numericoteques-15-09-2008-225256.php

15. Pascale Krémer, art. cité.

16. Michel Serres, art. cité.

17. Yann Moix, « *Vie et mort des bibliothèques* », *La Règle du Jeu*, 24 janvier 2012 : <http://laregledujeu.org/2012/01/24/8675/mort-et-vie-des-bibliotheques>

18. Bibliothèque nationale de France, « *Présentation du projet SPAR* » : www.bnf.fr/fr/professionnels/conserver_spar/s.conserver_SPAR_presentation.html



Le dépôt de livres de la *Detroit Public School* abandonné après un incendie survenu en 1987.

Photo : Shane Gorski (country_boy_shane) sur Flickr (licence CC-by 2.0)

« culation entre les deux collections sera la disparition pure et simple de la collection physique¹⁹. »

Toutes les bibliothèques ne mourront pas du passage vers le tout-numérique. Néanmoins, à mesure que les collections numériques s'enrichiront jusqu'à l'exhaustivité, l'édifice bibliothèque apparaîtra de plus en plus comme « l'accessoire coûteux du livre²⁰ » et les discours jusqu'alors confidentiels des futuristes seront repris par tous : « *Qu'allons-nous faire de tous ces bâtiments ? Sont-ils vraiment nécessaires dans chaque ville ? Pourquoi cette répétition ?*²¹ »

19. Pierre Chourrou, « Collections numériques, collections physiques : quelle articulation ? », *BBF*, 2010, n° 3, p. 18-21. En ligne : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2010-03-0018-003>

20. Michel Melot, *Nouvelles Alexandries : les grands chantiers de bibliothèques dans le monde*, Paris, Éd. du Cercle de la Librairie, 1996, p. 8.

21. Un futuriste cité par Snunith Shoham et Israella Yablonka, art. cité, p. 272.

Les collections peuvent devenir virtuelles : il faudra toujours sélectionner des œuvres pour organiser l'offre au lecteur

Dans un premier temps en effet, la bibliothèque ne meurt pas : le numérique se substitue simplement aux collections papier. Puis, après s'être calqué un temps sur le modèle du livre papier, le livre numérique s'en détache pour devenir un hypertexte : « *Les hypertextes n'ont pas de début ni de fin clairement délimités, ils ont simplement un point d'accès à partir duquel les usagers se connectent sur diverses données interreliées. [...] [Le livre imprimé] se prête bien à la possession à long terme ; [l'hypertexte], à l'accès provisoire à court terme*²². » Dans *L'âge de l'accès*, Jeremy Rifkin analyse la révolution qui voit

22. Jeremy Rifkin, *L'âge de l'accès : la nouvelle culture du capitalisme*, Paris, La Découverte poche, 2005, p. 267.

« la notion d'accès se substituer à celle de propriété²³ » : « l'âge de l'accès » désigne une ère où les entreprises cessent de se positionner en pourvoyeuses de biens pour devenir les gardiennes de l'accès à des réseaux.

L'irruption de la sphère marchande dans la sphère culturelle modifiera radicalement le mode d'accès aux contenus culturels. Que pourront en effet offrir les bibliothèques lorsque des entreprises privées commenceront à commercialiser des accès à des hypertextes interreliés ? « *Mon intuition est qu'à ce moment-là, notre abonnement à Internet "standard" inclura un accès à plus de livres qu'il [n']en existe dans la plupart des bibliothèques aujourd'hui, et des tas d'autres pour un coût supplémentaire symbolique et parfois conséquent. [...] Lorsque nous aurons tous accès à plus de livres sur nos écrans que ce que*

23. *Id.*, p. 10.

celle-ci contient, quel sera l'intérêt de la bibliothèque ?²⁴ » À la suite de Mike Shatzkin, consultant spécialisé dans l'édition, on peut en effet s'interroger sur la pertinence du modèle de la bibliothèque dans un monde renversé par le numérique.

D'aucuns répondront que la bibliothèque pourrait justement devenir un relais pour que les contenus culturels demeurent accessibles au plus grand nombre. Depuis longtemps déjà, les bibliothécaires acquièrent les ressources électroniques pour les offrir à leurs usagers. Mais face à des éditeurs chevronnés, il apparaît comme contre-productif de continuer à négocier ces ressources au niveau local, dans chaque bibliothèque : « Ça ne sert à rien d'envoyer des bibliothécaires négocier face aux forces de vente surentraînées des éditeurs. Elles sont formées pour gagner. Gérez ça nationalement²⁵. » Le conseil de Peter Murray-Rust, enseignant-chercheur à l'université de Cambridge, a été écouté : en France, le premier contrat de licence nationale a été signé entre l'Abes et l'éditeur Springer en juillet 2011. Les licences nationales apparaissent comme un modèle d'avenir qui permet de construire le rapport de force avec les éditeurs et de réaliser des économies d'échelle. Mais lorsque tous les accès pourront être négociés au niveau national, pourra-t-on encore justifier l'existence de bibliothèques au niveau local ?

L'évolution actuelle du paysage numérique ne laisse malheureusement que peu de doute : la collection virtuelle acquise et entretenue par le bibliothécaire ne survivra pas à une évolution profonde du mode d'accès

24. Mike Shatzkin, cité par Linda Leith, « Mike Shatzkin in Montreal: Libraries don't make sense anymore », *The Globe and Mail*, 7 avril 2011, Traduction de Marlène Delhaye, « Et les bibliothèques ? », *Marlene's Corner*, 9 avril 2011 : <http://marlenescorner.net/2011/04/09>

25. Peter Murray-Rust, « 12 suggestions for how Librarians can build the future », *A Scientist and the Web*, 28 mai 2010 : <http://blogs.ch.cam.ac.uk/pmr/2010/05/28/12-suggestions-for-how-librarians-can-build-the-future>

Traduction de Marlène Delhaye, « Les 12 suggestions d'un chercheur », *Marlene's Corner*, 11 octobre 2010 : <http://marlenescorner.net/2010/10/11/les-12-suggestions-dun-chercheur>

aux contenus culturels. Certes, les collectivités et les universités continueront peut-être à consacrer un budget à la documentation, mais le bibliothécaire ne sera plus vécu comme un intervenant nécessaire. L'enquête de la société Ithaka sur les tendances à l'œuvre dans les universités américaines jette ainsi l'alarme : « *Le déclin de la visibilité et de l'importance des rôles traditionnels de la bibliothèque et du bibliothécaire pourrait conduire à ce que l'université considère principalement la bibliothèque comme une ligne dans son budget, plutôt que comme un partenaire intellectuel actif*²⁶. »

La révolution numérique remet donc radicalement en cause ce qui était jadis le cœur de métier du bibliothécaire, la fonction documentaire.

Tant qu'il y aura des usagers à servir, il y aura des bibliothèques

Les bibliothèques ont un rôle à jouer dans la réduction de la fracture numérique

Puisque le futur doit être numérique, que les bibliothèques le soient aussi ! De nombreuses bibliothèques prennent la mesure de la révolution en cours en proposant dans leurs établissements de nouvelles formes d'accès aux technologies : « *Construite en 2004, l'Astrolabe laisse présager la bibliothèque du futur. Dans ces 5 000 mètres carrés en pleine mutation numérique, l'omniprésence des écrans surprend. Dès l'entrée, "l'informatique est centrale, pour attirer d'autres publics, en faire un lieu innovant, où les usagers sentent qu'ils peuvent être acteurs", a voulu la direction. Au "cyberlab", les adultes viennent retoucher leurs photos, monter leurs films de vacances ; les ados changer leur profil Facebook, jouer en réseau, peaufiner un reportage multimédia sur un groupe de rock du coin*²⁷. »

26. Ithaka, *Faculty Survey 2009: Key Strategic Insights for Libraries, Publishers, and Societies*, 7 avril 2010 : www.ithaka.org/ithaka-s-r/research/faculty-surveys-2000-2009/Faculty%20Study%202009.pdf

27. Pascale Krémer, art. cité.

La bibliothèque participe ainsi à la réduction des inégalités en offrant l'accès à internet à ses usagers. Mais si la mission documentaire de la bibliothèque venait à disparaître, l'offre en équipements informatiques suffirait-elle à justifier l'existence d'une bibliothèque ? Le risque est grand au contraire de voir la bibliothèque se transformer, selon l'expression de Yann Moix, en un « lieu mort » : « *Les bibliothèques sont mortes, et les médiathèques sont devenues aujourd'hui des lieux où l'on prête, non plus des livres, mais des liseuses. C'est-à-dire des machines, de la technologie. On prête une machine qui permet de lire 200 000 livres. Pourquoi ne prêterait-on pas des motos ? Des machines à laver ?*²⁸ »

À la suite de Yann Moix, on peut se demander si la bibliothèque ne perd pas son nom en se réduisant à un lieu de libre accès à internet. Les élus eux-mêmes finissent par en douter, et vont dans certains cas jusqu'à envisager la fermeture de la bibliothèque : « *En Californie, la ville de Newport Beach envisage de fermer sa succursale de Balboa. Motif ? L'utilisation faite de l'établissement. C'est que la plupart des visiteurs de la bibliothèque viennent pour se servir des ordinateurs ou étudier et plancher sur leurs examens. Et rarement pour emprunter des ouvrages. Bilan des courses, les autorités sont sérieusement en train de se demander si la solution ne passerait pas par une disparition complète des livres – et des bibliothécaires – pour s'adapter à cette nouvelle utilisation, et surtout économiser de jolies sommes*²⁹. »

Il ne s'agit pas seulement d'offrir un accès à internet, mais de proposer une médiation aux usagers

Numérique ou non, l'avenir de la bibliothèque repose sur la médiation entre des contenus et des usagers. Autour du bibliothécaire pourtant, on ne parle que de désintermédiation.

28. Yann Moix, art. cité.

29. Nicolas Gary, « Californie : de la bibliothèque au cybercafé, sans café », *ActuaLitté* : www.actualitte.com/actualite/monde-edition/bibliotheques/californie-de-la-bibliotheque-au-cybercafe-sans-cafe-25128.htm

Pourquoi la bibliothèque serait-elle seule préservée par cette évolution de la société ?

Le bibliothécaire lui-même n'est pas considéré comme un médiateur par l'utilisateur. « Pour peu que vous demandiez une information [à un bibliothécaire], vous risquez le : il faut aller voir dans l'autre service. Une question un peu précise ? Voilà votre vieille fille en train de chercher sur Google, ce que vous auriez pu faire vous-même. Frustré, vous retournez à votre place doutant que la bibliothécaire connaisse aussi bien l'affaire Wikileaks et la série des Grand Theft Auto que les œuvres de Virgile³⁰. » Dans son enquête sur les tendances à l'œuvre dans les universités, la société Ithaka signale également que le rôle de médiateur du bibliothécaire n'est pas reconnu par l'utilisateur : « La bibliothèque universitaire disparaît progressivement du processus de recherche³¹. » L'enquête établit que si 90 % des chercheurs valorisent la bibliothèque en tant qu'acqureur de ressources, seulement 60 % considèrent qu'elle constitue un soutien pour leurs recherches et pour leurs enseignements.

Comment se fait-il que le bibliothécaire ait perdu sa fonction de médiateur ? Deux raisons peuvent expliquer ce phénomène : d'une part, le bibliothécaire s'est laissé piéger par la dimension technique de son métier. « Face à la difficulté réelle pour les professionnels à tenir tous les bouts de l'écheveau de cette valeur ajoutée, la tentation peut être forte de considérer que la technique peut en assurer une large part. En laissant libre cours à la désintermédiation, les bibliothèques [...] renonceraient assurément à deux composantes au moins de leur métier³². » Dans un contexte où les outils de recherche deviennent progressivement plus simples à utiliser, le bibliothécaire se condamne lui-même en privilégiant sa compétence technique au détriment de sa compétence de formateur.

D'autre part, est-il besoin de médiateur lorsque internet produit sa propre médiation ? « Internet peut même donner des conseils aux membres de la communauté. Par exemple, Goodreads vous aide à trouver des livres à lire. Penelope Trunk vous apprend à rédiger votre CV, le réseau des parents de Berkeley vous donne des conseils sur la manière d'éduquer vos adolescents, vos pré-adolescents et vos jeunes adultes. Quelle que soit votre question, vous pouvez trouver la réponse grâce à Internet (et à Google)³³. »

La bibliothèque de demain ne sera pas seulement un lieu de médiations mais aussi un espace social de rencontres, un « troisième lieu »

Depuis quelques années, le succès d'une formule semble témoigner de son rôle d'antidote à toutes les inquiétudes : la bibliothèque troisième lieu. Ce concept, développé par Mathilde Servet³⁴ dans son mémoire de conservateur, a été promu modèle de la bibliothèque sociale de demain.

L'avenir des bibliothèques ? Vraiment ? « Sauf que de tels lieux n'ont pas besoin de bibliothécaires : à la limite, l'énoncé des compétences bibliothécaires les rend presque incongrus dans de tels espaces. On remarquera au passage que les fameuses idea stores n'en disposent guère. Sur le fond, et compte tenu du concept, cela ne me choque pas. Mais alors pourquoi les bibliothécaires se pressent-ils pour en chanter les louanges ?³⁵ » Pour Bertrand Calenge, une bibliothèque qui aurait renoncé complètement à sa fonction documentaire au profit de sa fonction sociale n'aurait donc plus de sens.

Quand bien même la fonction documentaire des bibliothèques pourrait continuer à justifier partiellement

leur existence, peut-on réellement imaginer que les bibliothèques rempliront demain une mission sociale pour leurs usagers ? Pour Nicolas Morin, bibliothécaire au PRES (Pôle de recherche et d'enseignement supérieur) de Toulouse, à l'heure du choix, les bibliothèques ne défendront pas le rôle social de leur établissement, mais s'appuieront sur le modèle de l'opéra pour justifier leur survie : « Mon hypothèse est que les bibliothèques, fondamentalement, souhaitent se rattacher à la position de l'opéra. C'est-à-dire qu'entre défendre nos valeurs comme bibliothécaires (le rapport au livre, à un certain niveau de culture, etc.) et l'utilité sociale intrinsèque de cet équipement publiquement financé, si nous sommes contraints au choix par les événements (le développement du web en particulier), nous choisirons la défense de nos valeurs, demandant à la puissance publique de soutenir, même avec 3 % de taux de pénétration, certaines formes culturelles jugées indispensables³⁶. »

Menacée dans son cœur de métier, la bibliothèque peine à convaincre dans ses nouvelles missions sociales de médiation et de réduction des inégalités. Si pourtant elle survit encore aujourd'hui à ces deux écueils, les bibliothécaires auront-ils demain les moyens de sauver les bibliothèques ?

Tant qu'il y aura des bibliothécaires pour les défendre, il y aura des bibliothèques

Le bibliothécaire est le professionnel le mieux à même de gérer une bibliothèque

Les activités bibliothéconomiques confiées à des prestataires de services sont de plus en plus nombreuses³⁷. Les professionnels ont d'abord exter-

30. Aymeric Bôle-Richard, « Les bibliothèques sont-elles tendance dans le futur ? », *Microtokyo*, 19 avril 2011 : www.microtokyo.org/?p=1712

31. Ithaka, art. cité.

32. Bertrand Legendre, « La fin des médiations ? », *Horizon 2019 : bibliothèques en prospective*, Villeurbanne, Presses de l'Enssib, 2011, p. 38-39.

33. Dan Terzian, « Saving libraries, not librarians », *Los Angeles Times*, 3 novembre 2011 : <http://opinion.latimes.com/opinionla/2011/11/saving-libraries-but-not-librarians-blowback.html>

34. Mathilde Servet, *Les bibliothèques troisième lieu*, mémoire de DCB, Villeurbanne, Enssib, 2009. En ligne : www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/document-21206

35. Bertrand Calenge, « La sidération du troisième lieu », *Carnets de notes*, 12 février 2012 : <http://bccn.wordpress.com>

36. Nicolas Morin, « La bibliothèque risque-t-elle de disparaître ? », 18 octobre 2007 : www.nicolasmorin.com/?p=421

37. Yves Alix et Yves Desrichard, « Du fournisseur au partenaire : typologie de la prestation en bibliothèque », *BBF*, 2008, n° 2, p. 13-18. En ligne : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2008-02-0013-001>

nalise les tâches matérielles : équipement, reliure, réparation, nettoyage des documents. Ils ont ensuite, non sans réticences, délégué les tâches intellectuelles touchant au cœur de métier. C'est ainsi que l'on a fait appel à des agences pour gérer les périodiques et que l'on a commencé à récupérer des notices produites par des sociétés commerciales. C'est ainsi aussi qu'aujourd'hui certains établissements commencent à déléguer les acquisitions. Depuis 2005, la bibliothèque du district de Friedrichschain-Kreuzberg de Berlin a choisi cette option³⁸ : « *Nous nous heurtions [...] au fait que notre temps de travail était en majorité pris par nos activités pour le développement de la lecture le matin et par nos activités avec les usagers pendant les heures d'ouverture l'après-midi. [...] La qualité de notre travail de lecture en vue de nouvelles acquisitions ne cessait de diminuer. C'est pourquoi nous avons décidé de déléguer cette tâche à une librairie.* » En France, l'externalisation des acquisitions est déjà en partie à l'œuvre. Le simple fait de recevoir l'office des libraires, comme à la bibliothèque municipale de Lyon, est le signe incontestable de cette révision en profondeur du processus documentaire.

Non contents de se départir de ces activités de *back office*, les professionnels font aujourd'hui appel à des prestataires pour les activités de service public. La sécurité et la gestion des flux sont souvent déléguées. L'accueil des publics tend lui aussi à ne plus être l'apanage des bibliothécaires. Dans les bibliothèques universitaires françaises, de nombreux moniteurs-étudiants assurent des permanences aux postes publics et participent à l'accueil des usagers³⁹. En Espagne, à la médiathèque Alhondiga de Bilbao, l'accueil est délégué à des hôtesse

qui sont engagées par une société privée contrôlée par la mairie⁴⁰. Le personnel formé aux métiers du livre s'occupe uniquement des activités bibliothéconomiques. Il existe donc désormais tout un chapelet de sociétés en sous-traitance pour les bibliothèques territoriales, universitaires ou scolaires. Elles vivent dans une économie parallèle à ce qui est devenu le marché des bibliothèques.

Quand on ne fait pas appel à des prestataires, on recrute d'autres personnels en lieu et place des bibliothécaires. Les exemples récents de recrutements dans la filière administrative sur des postes de direction d'établissements territoriaux (Toulouse, Corbeil-Essonnes) ont fait grand bruit dans la profession. Les recruteurs ne font pas confiance à la filière culturelle, jugée très/trop spécialisée. Dans un contexte économique incertain, ils prêteront moins attention à la technicité d'un personnel scientifique qu'à la capacité de bonne gestion, notamment financière, d'un établissement. Les employeurs préféreront rognier sur le cœur de métier de leur personnel pour voir assurées au mieux les fonctions administratives transversales à tous les services d'une collectivité. D'où leur choix de plus en plus affirmé de faire appel à des directeurs administratifs, plus polyvalents et plus à l'écoute des réalités économiques⁴¹.

De surcroît, la nécessité de diversifier les profils des agents travaillant en bibliothèque commence à se faire sentir. Recruter hors du cénacle pour constituer des équipes avec des profils plus variés est devenu indispensable si l'on veut faire face aux nouveaux enjeux de la lecture publique. Pour la valorisation de ses collections, la médiathèque du Val d'Europe à Marne-la-Vallée a ainsi recruté un attaché de conservation qui travaillait dans les musées. Pour mettre en œuvre une

politique de communication efficace, on emploie des professionnels de la communication et du marketing. C'est le cas dans de grands établissements et, à plus petite échelle, à la médiathèque de Granville. On ne compte plus les webmasters et informaticiens recrutés pour mener à bien des vitrines, services et médiations numériques et multimédias. Que restera-t-il, à terme, aux bibliothécaires ? Que deviendront-ils le jour où toutes leurs missions et activités pourront être confiées à d'autres ?

La profession a pris conscience de cette menace : elle sait davantage qu'autrefois s'adapter à ses publics

Depuis une dizaine d'années, les professionnels s'accordent pour reconnaître et promouvoir une approche orientée usager (logique de publics), là où l'on travaillait auparavant selon une approche orientée émetteur⁴² (logique de collections). Tous les espaces d'échanges entre professionnels se font l'écho de cette nouvelle préoccupation. Les actes ne suivent cependant pas toujours les discours : il faut du temps pour transformer cette philosophie centrée sur les publics en pratique de terrain partagée par l'ensemble d'une communauté professionnelle. La formation pourrait être un atout précieux pour actualiser rapidement les compétences des bibliothécaires. Il se trouve toutefois qu'elle-même est prise au piège de cette évolution précipitée. La formation professionnelle évoluant globalement moins vite que les besoins, les bibliothécaires se trouvent dans l'incapacité partielle d'atteindre les objectifs qu'ils se sont eux-mêmes assignés en termes de stratégies de publics⁴³.

38. Christiane Bornett, « L'externalisation du choix des livres », *BBF*, 2008, n° 2, p. 25-27.

En ligne : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2008-02-0025-003>

39. On estime à 6 % la part du personnel étudiant travaillant dans les SCD par rapport au personnel titulaire. Cf. Georges Perrin, *L'emploi des étudiants dans les bibliothèques de l'enseignement supérieur*, Inspection générale des bibliothèques, juin 2007 : www.culture.gouv.fr/culture/guides/dll/Rapport2007IGBemploiudiants.pdf

40. Voir le compte rendu de la visite effectuée par l'Association des bibliothécaires de France.

« Visite de l'Alhondiga à Bilbao » : www.abf.asso.fr/2/305/991/ABF-Region/visite-de-l-alhondiga-a-bilbao?p=1&p2=0

41. Pour pimenter encore le débat, un clic sur ce lien s'impose : <http://bibliotheque20.wordpress.com/2010/07/01/pourquoi-un-administrateur-a-la-direction-dune-bibliotheque-est-une-bonne-chose>

42. Selon la distinction établie par Yves Le Coadic, *Usages et usagers de l'information*, Paris, Armand Colin/ADBS, 2004.

43. Cf. les rapports institutionnels établis sur les organismes de formation des bibliothécaires : rapport d'évaluation de l'Enssib fait par l'Agence d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (Aeres), rapport public annuel 2011 de la Cour des comptes sur le Centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT).



Médiathèque de Vitrolles. © Jean-Pierre Lott architecte

Cette distance de fait entre professionnels et usagers vaut pour tous les types de structures. Elle se révèle néanmoins particulièrement importante dans les universités. À en croire Peter Murray-Rust, les bibliothécaires ne réussissent plus à tenir leur rôle aux côtés des chercheurs. Il estime que leur travail n'est plus adapté aux besoins des universitaires. Parmi ses « 12 suggestions pour que les bibliothécaires soient en mesure de construire le futur », il propose de « fermer la bibliothèque universitaire de sciences et aller dans les labos » : « On n'a plus besoin de bibliothèques de sciences – ce sont peut-être des lieux agréables et tranquilles pour travailler mais leur design ou leur gestion n'ont rien de particulier. Des bibliothécaires "humains" devraient être en blouse aux côtés des chercheurs et contribuer à leurs publications⁴⁴. »

C'est une véritable révolution que Peter Murray-Rust propose, mais a-t-elle vraiment une chance d'aboutir si la majorité des acteurs des bibliothèques n'y sont pas favorables ?

44. Peter Murray-Rust, art. cité.

Comme l'écrit le blogueur Wikiman, « il semble que ce soit une bibliothéconomie fondée sur la peur ou, disons, sur une extrême prudence, qui continue de prévaloir. Les décisions sont souvent prises surtout pour ne pas déranger une minorité, plutôt que pour risquer de plaire à une toute nouvelle majorité. Souvent, il y a une bonne raison à cette approche. Mais c'est de la survie de notre profession dont il s'agit là⁴⁵. »

Il existe de toute façon une exception culturelle qui préserve la culture et les bibliothèques des systèmes de gouvernance politique et économiques habituels

La survie des bibliothèques dépend de l'attention que leur portent les tutelles, mais elle est également

45. The Wikiman, « Bravery based librarianship is the (only) future ». Traduit par Marlène Delhaye. « Audace des bibliothèques », *Marlene's corner*, 26 juillet 2011 : <http://marlenescorner.net/2011/07/26/audace-des-bibliotheques>

liée à des questions financières et à l'impératif de réduction des dépenses publiques. Les budgets, en baisse continue, sont le signe d'une économie désormais moins favorable à la culture. Pour Dominique Arot, inspecteur général des bibliothèques, « les dépenses liées à la lecture publique sont désormais des dépenses comme les autres et semblent ne plus jouir de la même valorisation politique aujourd'hui », une valorisation qui a tendance à se reporter sur « l'événementiel, le spectaculaire⁴⁶ ». Nicolas Galaud, directeur des bibliothèques de Brest, explique quant à lui que, dans un contexte budgétaire de plus en plus contraint, « les bibliothèques devront faire des choix dans leurs missions et auront plus de difficultés à s'adapter au nouvel environnement numérique qui exige des efforts financiers⁴⁷ ».

46. Dominique Arot, « La fin d'une utopie », *Horizon 2019 : bibliothèques en prospective*, Villeurbanne, Presses de l'Essib, 2011, p. 43.

47. Laurence Santantonios, « Moins d'argent pour les bibliothèques », *Livres Hebdo*, n° 796, 6 novembre 2009.

Même dans les pays où les bibliothèques bénéficiaient d'une situation politique et économique enviable, elles sont, de nos jours, mises à mal par une cure d'austérité globale. En Grande-Bretagne par exemple, la très forte insertion de la lecture publique dans le tissu urbain n'a pas empêché des fermetures d'établissements nombreuses et douloureuses tant pour les professionnels que pour les usagers. Dans une économie en crise, force est de constater que les bibliothèques passent à l'arrière-plan : elles ne sont plus une priorité première, une nécessité vitale pour une communauté puis pour une nation. Et pourtant, il est fondamental pour elles de pouvoir jouer la carte de la proximité. En France aussi, on ferme des bibliothèques de quartier : à Créteil, « la future médiathèque de 5 200 m² sera implantée non pas en centre-ville mais à Mont-Mély, une zone sensible en pleine restructuration urbaine [...]. Revers de la médaille, cependant : seules deux autres bibliothèques de quartier seront maintenues au lieu des six existantes, et les habitants ne voient pas d'un bon œil la perte d'un service de proximité auquel ils sont très attachés⁴⁸ ». Si l'objectif est de se donner davantage de moyens pour ouvrir une bibliothèque centrale plus importante, c'est *in fine* le rapport à la bibliothèque qui risque progressivement de se dissoudre pour toute une

partie de la population qui en sera tenue éloignée.

Les bibliothèques sont donc, plus que jamais, en situation de grande dépendance vis-à-vis de ceux qui les financent. Quand bien même elles ne seraient pas anéanties par cet environnement, les idéologies qui n'ont eu de cesse de les détruire les rattraperaient vite. Il suffit de se remémorer les censures auxquelles ont été soumises les bibliothèques des villes frontistes du sud de la France dans les années 1990. Il suffit d'avoir en tête que la bibliothèque de Jaffna au Sri Lanka, incendiée en 1981 puis reconstruite en 2001, est maintenue fermée par les Tigres pour des motifs politiques⁴⁹. En temps de crise, les individus s'en sont toujours pris aux bibliothèques : destruction de la bibliothèque de Villiers-le-Bel en 2007, incendie de la bibliothèque du Chaudron à Saint-Denis de la Réunion le 23 février 2012. L'anéantissement des bibliothèques ne ferait-il que (re) commencer ?

Conclusion

Année 2025 : Robert Gu, célèbre poète du xx^e siècle, guérit de la maladie d'Alzheimer grâce aux progrès de la médecine et réapprend à vivre dans un monde métamorphosé. Les bibliothèques vivent leurs derniers jours, une société privée a en effet

trouvé le moyen de proposer « un accès universel à toute la littérature du passé ». Le Bibliotome est un projet de numérisation centralisée de toutes les bibliothèques du monde : seul inconvénient, la machine à numériser doit au préalable déchiqueter l'ensemble des documents imprimés. « *Devant lui, il n'y avait que des étagères vides, des squelettes. Robert continua d'avancer jusqu'au bout de l'allée et se dirigea vers l'endroit d'où provenait le bruit. L'air était un brouillard de poussière de papier. [...] Les fragments des livres et des magazines déchiquetés parcouraient le tunnel comme des feuilles tourbillonnant dans une tornade*⁵⁰. »

Allons-nous, à l'instar de Robert Gu, voir mourir cette bibliothèque que Borges disait « interminable » ? L'époque est incertaine, et bien malin qui pourrait en prédire la fin. Devant ce qui nous échappe, il faut ainsi savoir clore et reconnaître à la suite de François Bon : « *Ce paysage émergeant, nous pouvons peut-être le définir, mais nous n'y avons pas de prise, et les grands géants qui, à l'arrière-fond, ne se préoccupent eux-mêmes que de leurs propres combats, se préoccupent peu de ce que nous aurions, du point de vue de la pensée ou de la poésie, à leur signifier*⁵¹. » ●

Mars 2012

48. Véronique Heurtematte, « La proximité en question », *Livres Hebdo*, n° 894, 27 janvier 2012, p. 63.

49. Lucien X. Polastron, *op. cit.*, p. 296-297.

50. Vernor Vinge, *Rainbows End*, Paris, Robert Laffont, 2007, p. 146-147.

51. François Bon, *Après le livre*, Tours, Publie.net, 2011. Disponible sur : www.publie.net